



HONFLEUR-BEUZEVILLE

AUTHENTIQUE DANS L'AXE SEINE

Stratégie de développement 2017-2021



- ADOPTEE LE 14 NOVEMBRE 2017 -



Honfleur-Beuzeville 2017-2021 : Authentique dans l'axe Seine.

1. L'identité et l'authenticité au cœur du développement du territoire

- 1.1 Préserver la **qualité environnementale** du territoire
- 1.2 Consolider le rôle de l'**agriculture** dans l'**économie** et la qualité du territoire
- 1.3 Affirmer une économie **touristique** fondée sur le **patrimoine et la culture**

2. La ruralité attractive au cœur du triangle métropolitain normand

- 2.1 Organiser le maintien de la **croissance résidentielle**
- 2.2 Offrir aux habitants une **offre de services diversifiée** et accessible
- 2.3 Développer une offre d'**accueil économique** diversifiée
- 2.4 Organiser les **mobilités**



AU COEUR DE LA DYNAMIQUE NORMANDE

La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) compte 29 989 habitants, répartis au sein de 29 communes.

Elle forme le sud de l'[estuaire de la Seine](#), au débouché de l'Axe Seine et au cœur de l'[espace métropolitain](#) normand Caen-Rouen-Le Havre, ce qui lui confère une position éminemment stratégique au cœur de l'espace de développement majeur de la région Normandie.



Desservi par les autoroutes A13 et A29 et par le pont de Normandie, le territoire prend ainsi place au cœur des flux qui irriguent l'espace métropolitain normand.

Cette situation géographique privilégiée le fait bénéficier d'un très fort dynamisme économique et démographique, qui doit être concilié avec la [richesse environnementale et patrimoniale](#).

La qualité de son héritage architectural tout autant que ses paysages littoraux et bocagers rend ce territoire [emblématique de la Normandie](#) et du Pays d'Auge, et lui confère une notoriété mondiale.



La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville (CCPHB) a été instituée au 1^{er} janvier 2017, à la suite de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Honfleur et de la Communauté de communes de Beuzeville.

Les élus de la CCPHB déterminent aujourd'hui les fondements de leur projet politique pour l'avenir de son territoire. La présente stratégie a été établie par la Commission « Projet de Territoire » de la CCPHB, en s'appuyant notamment sur les PADD des PLUi des deux anciennes Communautés. Elle sera approfondie par la suite, en particulier via un diagnostic partagé et une concertation élargie avec l'ensemble des élus, acteurs locaux et partenaires institutionnels.

1. L'IDENTITE ET L'AUTHENTICITE AU COEUR DU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Les patrimoines environnementaux et architecturaux constituent la première richesse du territoire, et sont autant d'éléments de son identité. Entre bocage, littoral, constructions à colombage et toit de chaume, rues médiévales et Vieux bassin, la Communauté de communes illustre pleinement l'image de la Normandie véhiculée dans l'inconscient collectif.

La préservation de ces patrimoines est le garant de l'authenticité du territoire, laquelle doit constituer le fondement de son développement.

1.1 Préserver la qualité environnementale du territoire

- *Protéger les espaces naturels remarquables, bois, zones humides et littoral*
- *Préserver les sites et points de vue remarquables*
- *Prendre en compte les protections environnementales*
- *Lutter contre le ruissellement et les inondations*
- *Maintenir la biodiversité*
- *Réduire l'empreinte énergétique du territoire*

1.2 Consolider le rôle de l'agriculture dans l'économie et la qualité du territoire

- *Protéger l'outil productif agricole*
- *Réduire la consommation foncière et lutter contre le mitage*
- *Permettre une diversification de l'activité*
- *Développer les filières courtes locales*
- *Préserver la trame bocagère*

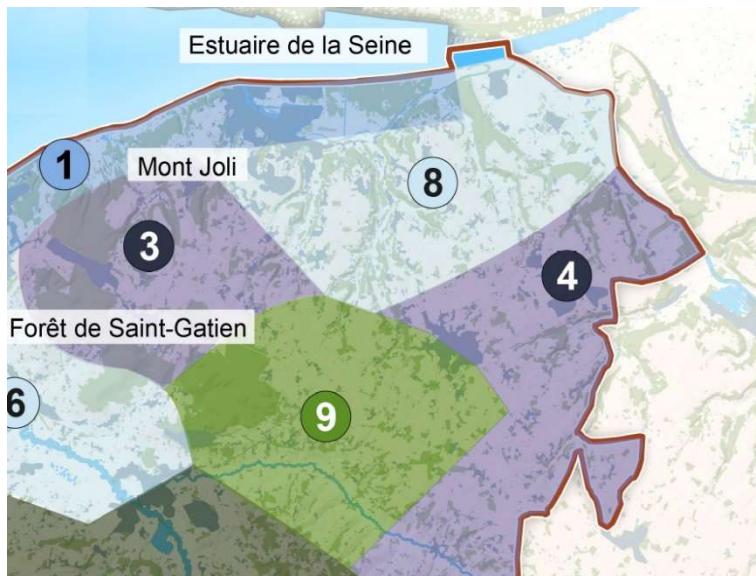
1.3 Affirmer une économie touristique fondée sur le patrimoine et la culture

- *Développer une offre touristique de pleine nature irriguant l'ensemble du territoire*
- *Préserver la qualité architecturale du bâti normand*
- *Valoriser le littoral et le patrimoine maritime*
- *Développer une offre culturelle diversifiée*
- *Inscrire le territoire dans les grands itinéraires cyclo-touristiques*

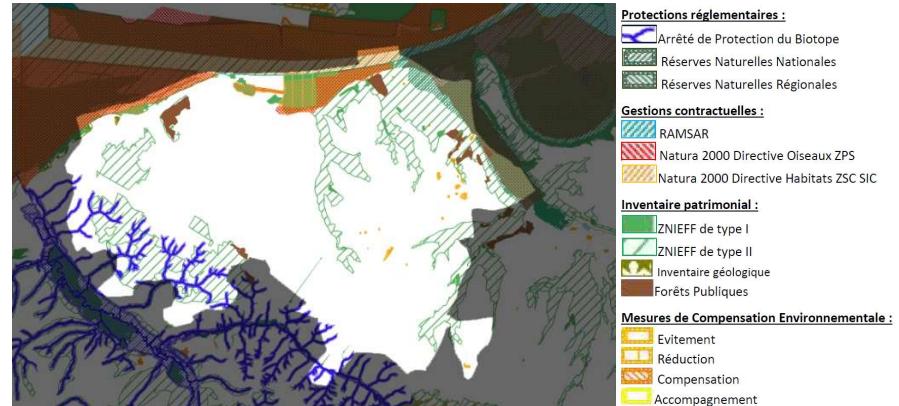
1.1 Préserver la qualité environnementale du territoire

LES CLEFS DU TERRITOIRE :

Le périmètre de la CCPHB compte 5 unités paysagères, qui participent à la qualité générale du cadre de vie :



- 1 La Côte Fleurie
- 3 Le Pays d'Auge tabulaire
- 4 Le Lieuvin
- 8 La vallée de la Risle et ses marais
- 9 Le Pays d'Auge septentrional



Inventaire patrimonial et protections réglementaires

Source : Carmen

Ces paysages traduisent une grande diversité de milieux naturels de qualité, qui sont le support d'une importante biodiversité.

Le territoire constitue en effet le carrefour écologique de l'estuaire de la Seine, de la vallée de la Risle et du Pays d'Auge.

L'estuaire de la Seine est couvert par la Réserve naturelle nationale, créée en 1997 et étendue en 2004 sur 8528 ha.

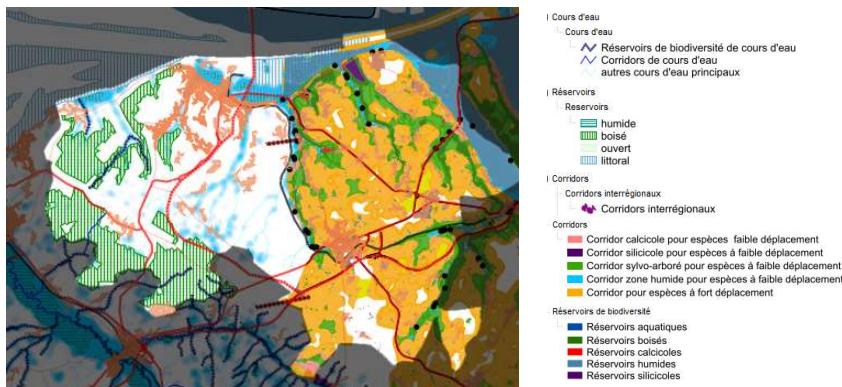
La partie maritime de la vallée de la Risle est également le support d'une richesse faunistique et floristique remarquable, qui lui vaut une reconnaissance internationale via le label RAMSAR.

Cinq communes du territoire adhèrent au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande : Berville/Mer, St-Pierre-du-Val, Conteville, Foulbec, St-Sulpice-de-Grimbouville). Les projets de ces communes devront ainsi être compatibles avec la Charte 2013-2025 du Parc.

Le territoire est formé par un plateau crayeux, creusé par un réseau hydrographique (la Claire, l'Orange, la Morelle, la Vilaine), formant de petites vallées humides. Ces dernières constituent autant de sites écologiques majeurs.

La valeur écologique du territoire est soulignée par de nombreux labels de protections de niveau international ou national :

- **Site RAMSAR Marais Vernier – Risle maritime**
- **3 sites Natura2000** : 1 ZPS (Directive Oiseaux), 2 ZPC (Directive Habitat)
- **20 ZNIEFF continentales** : 15 de type 1 ; 5 de type 2
- **3 ZNIEFF maritimes** : 2 de type 1 ; 1 de type 2
- **5 espaces naturels sensibles « ENS »**
- **7 sites inscrits** (La partie calvadosienne de la CPCHB se trouvant en quasi-totalité couverte par les 3 sites de la Côte de Grâce Ouest, de la Côte de Grâce Est, et du Pays d'Auge)
- **11 sites classés**



Ces qualités environnementales sont mises en avant par les Schéma Régionaux e Cohérence Ecologique des ex-Haute et Basse Normandie, qui identifient de nombreux réservoirs et corridors de biodiversité.

Au-delà des espaces les plus remarquables, la « nature ordinaire » est également fortement présente sur le territoire, en particulier par le biais d'une trame bocagère encore préservée.

Ce réseau de haies, talus et mares joue un rôle extrêmement précieux pour la régulation du ruissellement et la gestion des inondations.

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

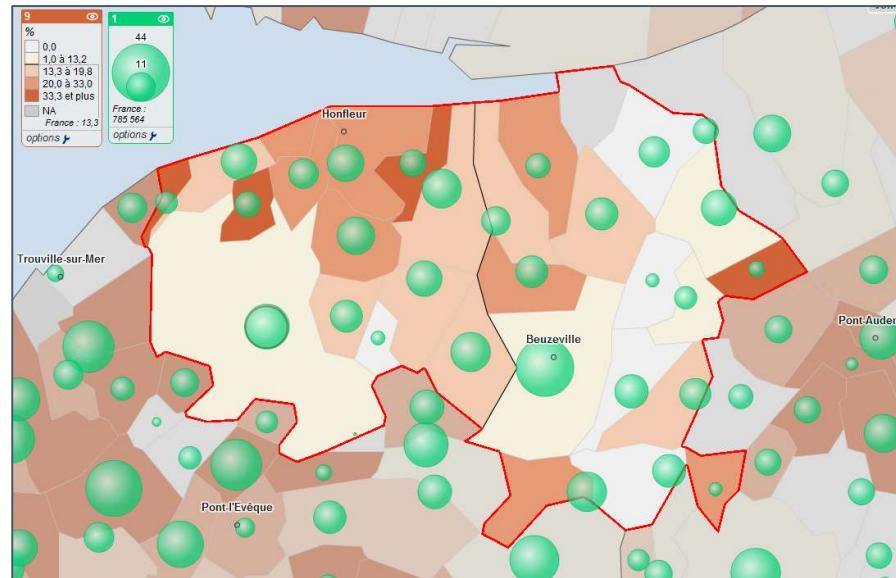
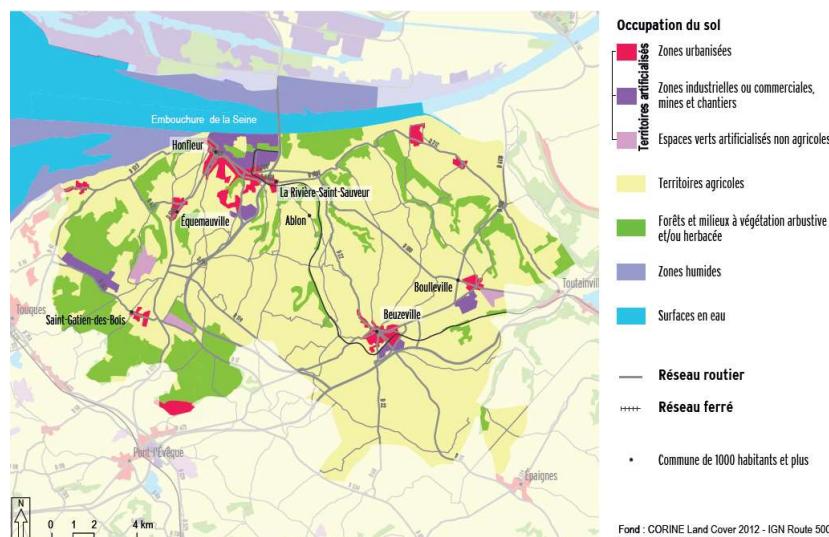
- **Protéger les espaces naturels remarquables**, bois, zones humides et littoral
- **Préserver les sites et points de vue remarquables**
- **Prendre en compte les protections environnementales**
- **Lutter contre le ruissellement et les inondations**
- **Maintenir la biodiversité**
- **Réduire l'empreinte énergétique** du territoire

1.2 Consolider le rôle de l'agriculture dans l'économie et la qualité du territoire

LES CLEFS DU TERRITOIRE :

L'agriculture constitue l'un des éléments identitaires de la CCPHB de la Seine : les filières pomologique, laitière et équine en sont les pôles d'excellence. Elle contribue ainsi aux activités économiques de ce territoire, en termes de valeur ajoutée et d'emplois. Par ses activités très spécifiques (élevage, vergers, patrimoine bâti), elle participe aussi de la typicité et de la spécificité des paysages

L'agriculture se caractérise par des **productions traditionnelles de qualité**. Outre les deux IGP "Porc de Normandie" et "Volailles de Normandie", le territoire s'illustre par les **six AOC/AOP emblématiques du Pays d'Auge** suivantes : Cidre Pays d'Auge, Calvados, Calvados Pays d'Auge, Pommeau de Normandie, Camembert de Normandie, Pont-l'Évêque. La **filière équine** constitue un autre pôle d'excellence.



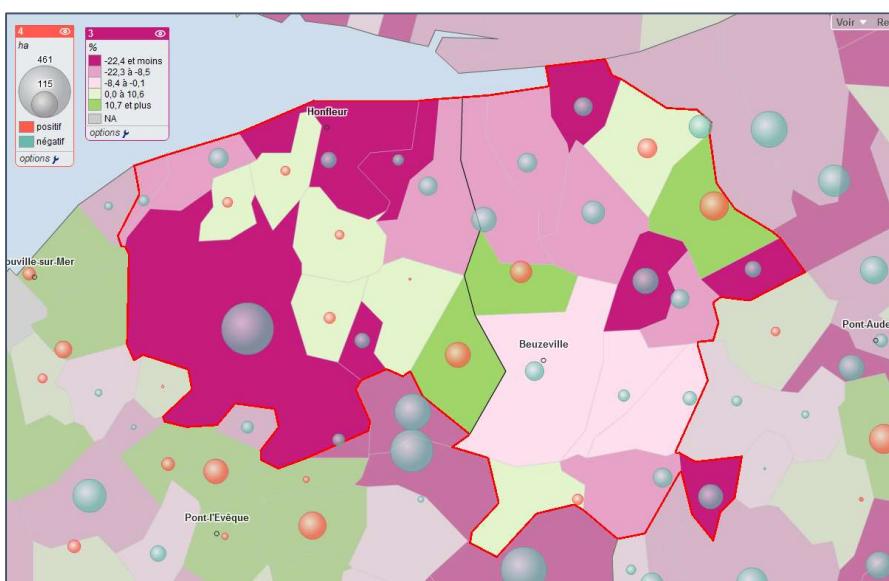
- **74% du territoire à usage agricole**
- **365 exploitations (-39,8% depuis 2010)**
- **415 Chefs d'exploitation et coexploitants (22,7% pluriactifs)**
- **390 Unités de Travail Annuel (-22% depuis 2010)**
- **14,2% d'exploitations avec salarié permanent**
- **17 578 000 € de potentiel de production (PBS : Production Brute Standard)**

La restructuration de l'agriculture se poursuit vers la concentration des exploitations, bien que de manière moins prononcée que par le passé.

La concentration des exploitations impacte également l'emploi agricole, qui a ainsi diminué de 22% entre 2000 et 2010.

La part des **terres labourables** dans la SAU a très fortement augmenté entre 2000 et 2010 (+17.6%), alors que sur la même période son augmentation n'a été que de 1.9% à l'échelle nationale. Ceci traduit le recul de l'élevage.

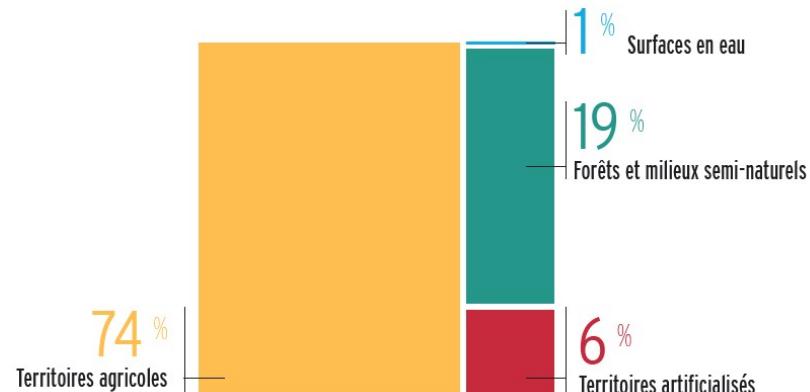
- **14 716 Ha de SAU** : -6,6% entre 2000 et 2010
- **les terres labourables** : 38% de la SAU ; +17,6% 2000-2010



Evolution de la SAU entre 2000 et 2010 (en valeurs relatives et absolues)

Source : RGA 2010

Dans sa double activité de production et d'entretien du paysage, l'agriculture est menacée par la pression foncière, l'urbanisation et le mitage.



Répartition des usages du sol

Source : AURH

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

- **Protéger l'outil productif agricole**
- **Réduire la consommation foncière** et lutter contre le mitage
- Permettre une **diversification de l'activité agricole**
- Développer les **filières courtes** locales
- Préserver la **trame bocagère**

1.3 Affirmer une économie touristique fondée sur le patrimoine et la culture

LES CLEFS DU TERRITOIRE :

La Communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville constitue l'une des destinations touristiques majeures de Normandie.

La fréquentation touristique de la CCPHB se traduit par un quasi-doublement de sa population, passant de près de 30 000 habitants permanents à plus de 55 500 personnes.

La notoriété mondiale de Honfleur, porte d'entrée de la Côte Fleurie et berceau de l'Impressionnisme attire chaque année 3,5 millions de visiteurs et 50 000 croisiéristes.



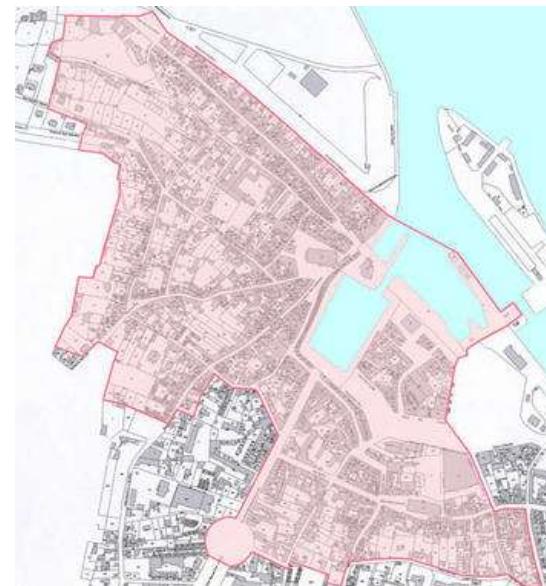
Principaux sites touristiques de Normandie

Source : AUCAME

L'image du Pays d'Auge est largement assise sur les paysages de bocage et le patrimoine architectural traditionnel normand.

Les constructions anciennes en colombage et/ou toit de chaume, dont l'état de conservation est particulièrement remarquable, et les belles demeures appelées « manoir » ou « château », constituent une richesse constitutive de l'identité du territoire.

Le centre-ville de Honfleur s'illustre par un dense patrimoine historique et architectural remarquable, qui lui vaut d'être classé en tant que secteur sauvegardé.

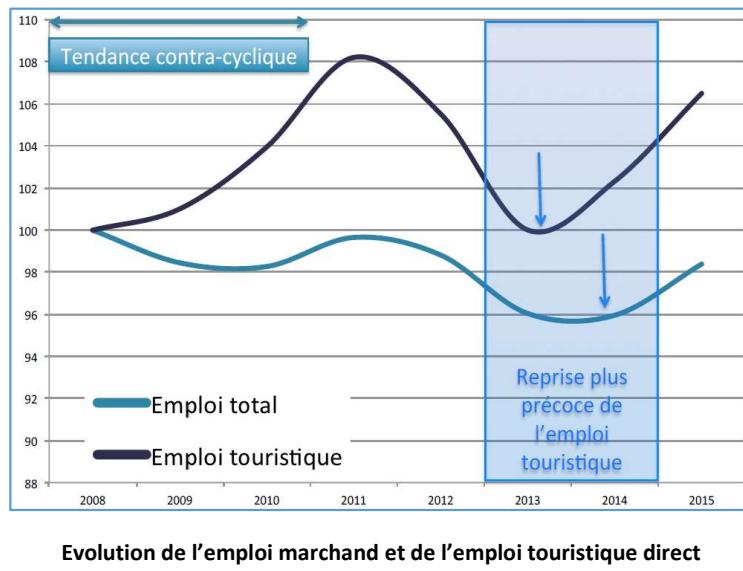


Secteur sauvegardé de Honfleur

Source : DRAC de Normandie

Le tourisme constitue un moteur économique essentiel, représentant environ 1/3 de la valeur-ajoutée du territoire.

Ce secteur d'activité se révèle moins sensible aux crises économiques, et affiche une plus forte capacité de résilience que les autres.



L'offre d'hébergement marchand est particulièrement développée et diversifiée, couvrant l'ensemble des segments et des gammes : hôtels de 1* à 5*, campings, meublés touristiques, chambres d'hôtes.

Les résidences secondaires sont très présentes sur le territoire (19.4% du parc de logement), participant à alimenter l'économie locale sur les activités artisanales et de services.

Outre la redistribution de richesses qu'apportent les résidences secondaires, l'évolution de leur fréquentation impacte le fonctionnement du territoire. L'installation définitive pour la retraite dans les résidences secondaires

s'accompagne d'une évolution sociologique du territoire. Complémentairement, le développement de la bi-résidentialisation, induit des besoins différents en termes de services.

Offre d'accueil :

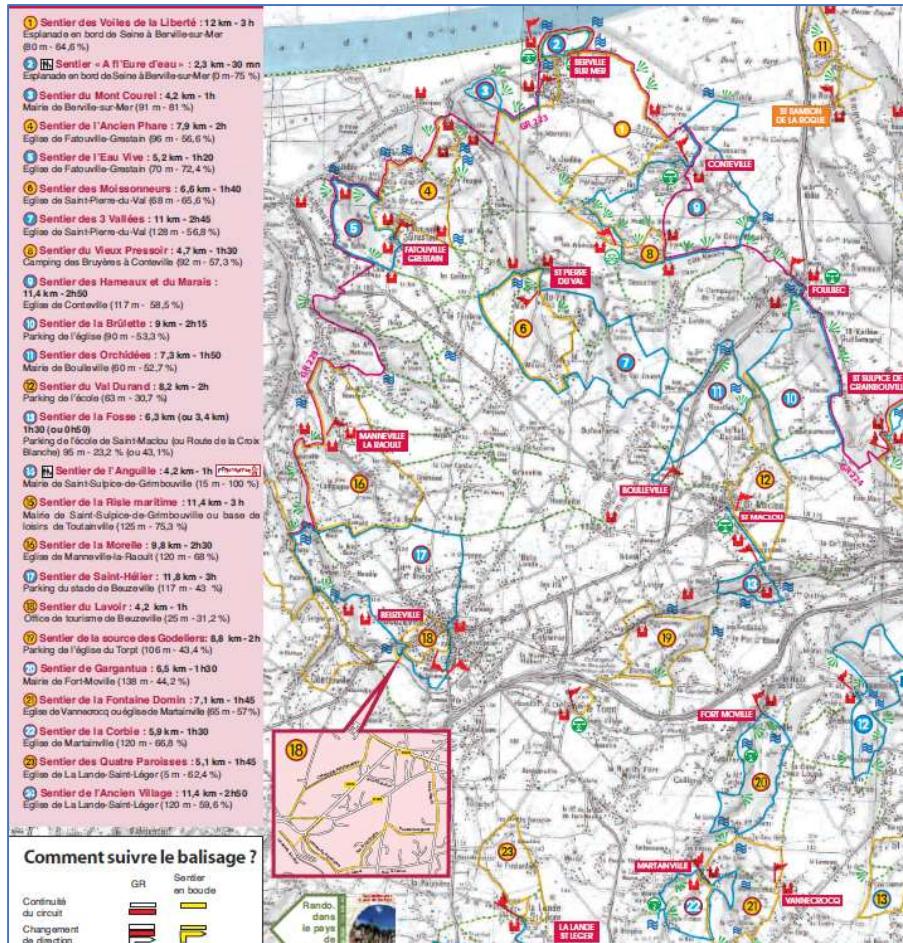
- **35 hôtels** : 1 166 chambres, soit 2000 lits touristiques
- 3 campings
- 464 locations de meublés
- 127 chambres d'hôtes
- **3 402 résidences secondaires** (14 000 lits)
- **150 restaurants**

L'offre d'activités est majoritairement concentrée sur Honfleur et ses environs immédiats. Elle est avant tout positionnée sur la valorisation du patrimoine architectural et culturel :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ Musée Eugène Boudin▪ Maisons Satie▪ Musée de la Marine▪ Musée d'Ethnographie | <ul style="list-style-type: none">▪ Naturospace▪ Labyrinthe▪ Chapelle des Marins |
|---|--|

L' « arrière-pays » se caractérise par une offre axée sur le patrimoine historique et les activités de pleine de nature :

- 35 chemins de randonnée
- Abbaye de Grestain
- Site RAMSAR de la Risle Maritime



La CCPHB se situe par ailleurs au croisement ou à proximité de plusieurs itinéraires cyclotouristiques locaux et internationaux : Eurovéloroute 4 (Roscoff-Kiev le long de la Manche), La Seine à Vélo V33 (en cours de structuration), la voie verte Evreux-Pont-Authou.



Itinéraire La Seine à Vélo V33
Juillet 2016

L'itinéraire La Seine à Vélo est appelé à traverser le territoire de la CCPHB pour relier la rive Nord à Deauville, via Honfleur et Beuzeville. La mise en place de cette infrastructure constitue un enjeu structurant pour le développement touristique du territoire.

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

- Développer une offre touristique de pleine nature irriguant l'ensemble du territoire : Risle maritime-RAMSAR, bord de Seine, bocage et coteaux boisés
- Préserver la qualité architecturale du **bâti normand**
- Valoriser le **patrimoine maritime**
- Développer une offre culturelle diversifiée
- Incrire le territoire dans les **grands itinéraires cyclo-touristiques**

2. LA RURALITÉ ATTRACTIVE AU COEUR DU TRIANGLE METROPOLITAIN NORMAND

2.1 Organiser le maintien de la croissance résidentielle

- *Poursuivre la production de logements neufs*
- *Réhabiliter le parc ancien et lutter contre la vacance*
- *Répondre à la diversité des besoins par une offre de logement diversifiée*
- *Favoriser la mixité sociale*
- *Structurer le territoire par une armature urbaine hiérarchisée*
- *Favoriser un rééquilibrage Est/Ouest des habitants*
- *Renforcer l'offre locative (réhabilitation, développement, rééquilibrage)*

2.2 Offrir aux habitants une offre de services diversifiée et accessible

- *Conforter le maillage des pôles de services existants*
- *Offrir une offre d'équipements et de services adaptée en qualité et en localisation*
- *Adapter les services aux besoins des enfants et des personnes âgées*
- *Développer l'offre de formation locale*
- *Assurer la desserte numérique du territoire et développer les usages numériques*

2.3 Développer une offre d'accueil économique diversifiée

- *Dynamiser et développer l'ensemble portuaire*
- *Structurer une offre économique foncière et immobilière permettant de :*
 - *bénéficier de la dynamique économique de l'axe Seine et de l'A13*
 - *répondre aux besoins des entreprises de proximité*

2.4 Organiser les mobilités

- *Organiser les flux en cohérence avec le développement du territoire*
- *Développer des solutions de mobilité vers les emplois et services du territoire*
- *Faciliter la mobilité vers les pôles d'emploi et les lieux de formation extérieurs au territoire*
- *Renforcer l'offre de transport en commun*
- *Organiser le covoiturage et les modes de déplacements durables*
- *Favoriser les connexions au réseau ferroviaire*

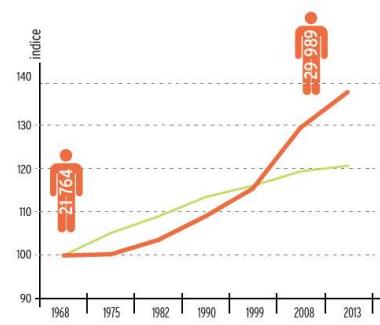
2.1 Organiser le maintien de la croissance résidentielle

LES CLEFS DU TERRITOIRE :

La CCPHB témoigne d'un très fort dynamisme démographique. La mise en service du Pont de Normandie s'est en effet accompagnée d'un important desserrement urbain de l'agglomération havraise.

- **29 989 Habitants**
- **+ 6,4% depuis 2008 (+1798 hab.)** v/s Normandie : +1,2%
- **+ 1.24% par an 2008-2013** v/s France : +0.5%
- **25,8% de la population âgée de moins de 20 ans (7 745 hab.)**
Indice de jeunesse : 105,8 (France : 103)
- **17,3% de la population âgée de 65ans et plus (5 193 hab.)**
Indice de vieillissement : 67 (France : 71,8)

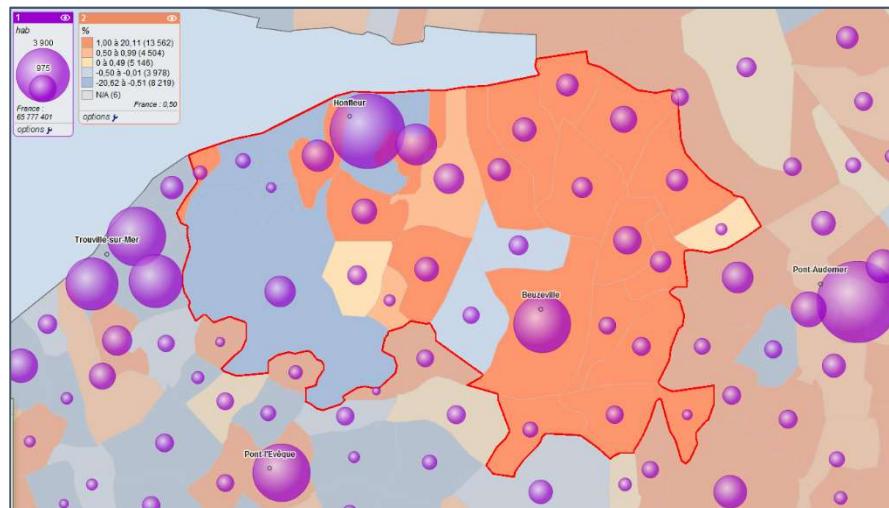
La croissance de la population a ainsi été très soutenue depuis 1995. Le taux d'évolution annuel de la population due au solde migratoire était ainsi de 0,86% entre 1999 et 2008, puis de 0.93% de 2008 à 2013, pour des moyennes nationales respectives de 0.26% et 0.07%.



Evolution de la population 1968-2013

Source : INSEE 2013, traitement AURH

Il est à noter que depuis 2008, ces tendances démographiques s'amoindrissent sur la partie calvadosienne de la CCPHB, alors qu'elles se poursuivent sur sa partie euroise.

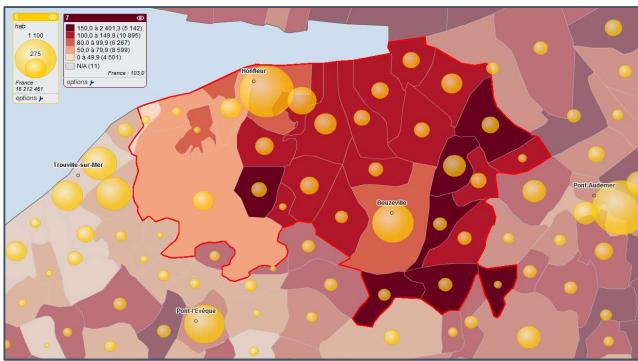


Population 2013 et Taux d'évolution annuel de la population 2008-2013

Source : INSEE 2013, traitement AURH

L'installation de populations nouvelles s'est accompagnée d'un rajeunissement général de la population, le territoire étant particulièrement attractif pour la primo-installation de jeunes couples avec enfants.

Cette situation s'accompagne de besoins croissants en termes de services : écoles, structures d'accueil de l'enfance-jeunesse, équipements sportifs, équipements culturels.

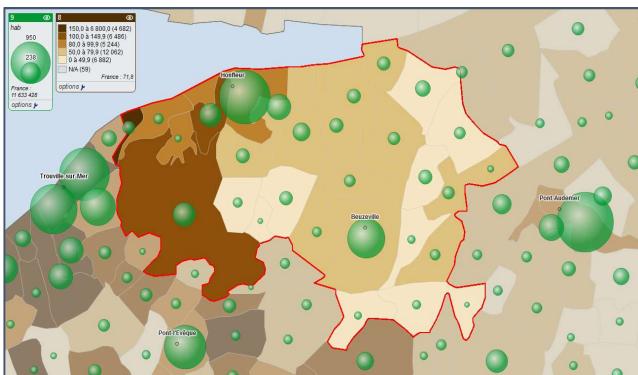


Indice de jeunesse et nombre de moins de 20 ans

Source : INSEE 2013

Si la tendance globale à l'échelle de la CCPHB est au rajeunissement de la population, elle s'accompagne également d'une présence significative de personnes âgées, particulièrement plus accentuée sur la partie ouest du territoire.

Le vieillissement d'une partie de la population se traduit ainsi par des enjeux en termes de logement (adaptation des logements anciens, production d'une offre nouvelle spécifiquement adaptée) et de services



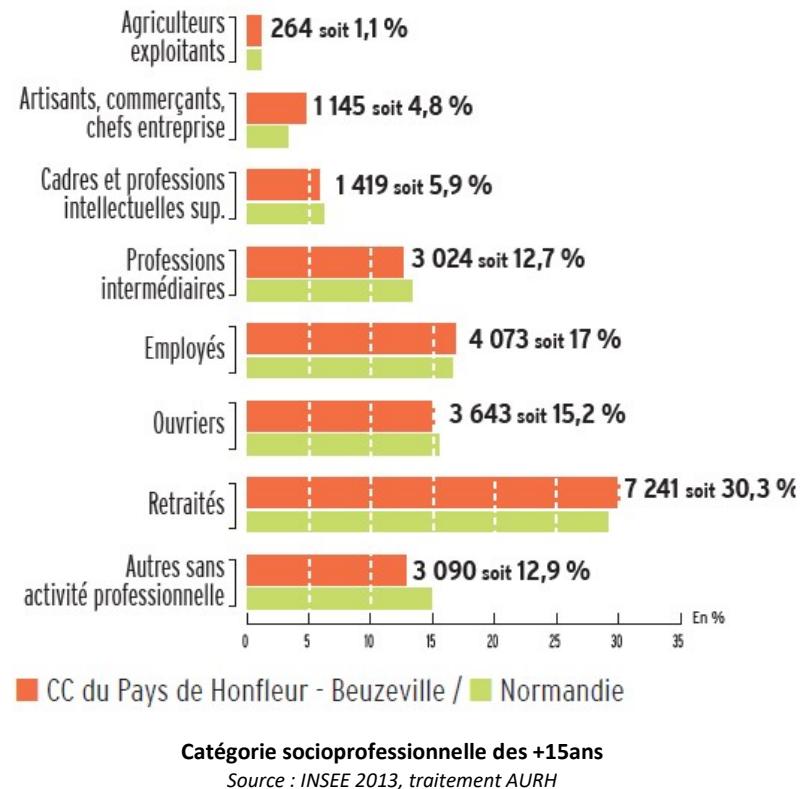
Indice de vieillissement et nombre de 65 ans et plus

Source : INSEE 2013

En termes de catégories socio-professionnelles, le territoire de la CCPHB se caractérise par :

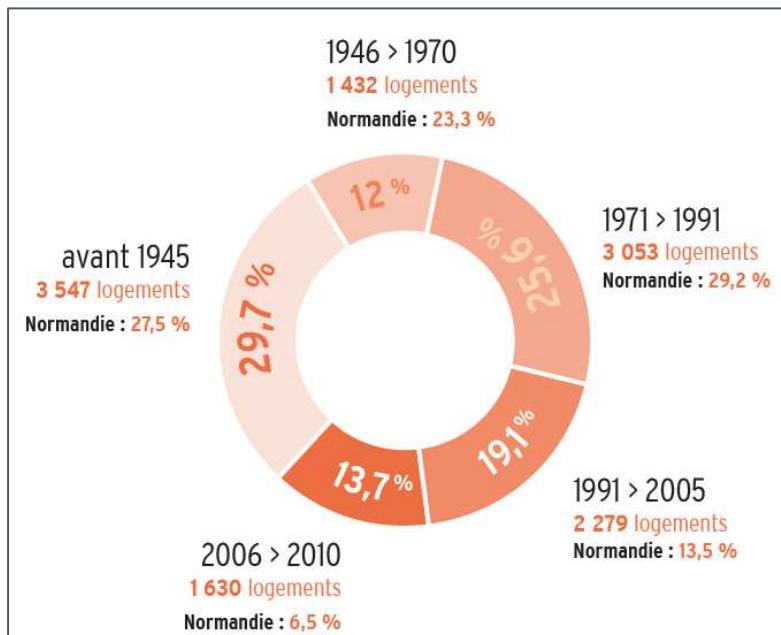
- **Une sur-représentation des artisans, commerçants et retraités**
- **Une sous-représentation des cadres et professions intermédiaires**

Ce constat induit des enjeux sur la capacité du territoire à attirer des entreprises créatrices d'emplois qualifiés.



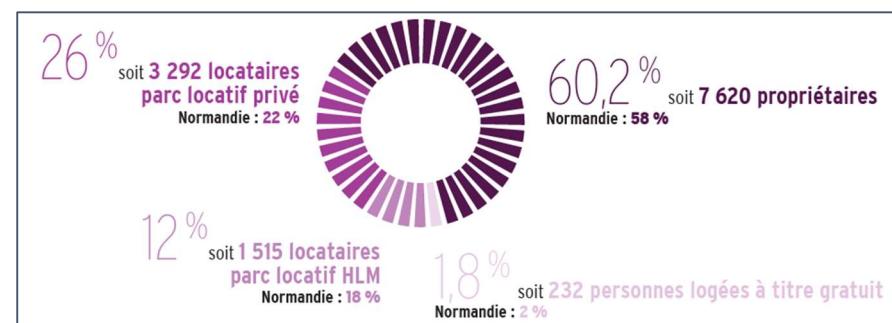
Le dynamisme démographique de la CCPHB s'accompagne d'une forte production de logements neufs, renforcée par les logiques de desserrement des ménages, d'évolution des logements vacants et des résidences secondaires. Plus largement à l'échelle du SCOT Nord Pays d'Auge, 25% de la construction neuve seulement sert à l'accueil de nouvelles populations.

- **17 560 logements en 2013**
- **+11,9% depuis 2008 (+1 868 logements)**
- **13,7% du parc construit entre 2006 et 2010**



La part de logement locatif public est relativement faible, entraînant un report vers le parc locatif privé, ce qui interroge sur la maîtrise des loyers et la capacité des ménages à accéder aux produits locatifs.

Des enjeux sont clairement identifiés sur le développement d'une offre adaptée aux besoins de publics spécifiques, jeunes et personnes âgées tout particulièrement.



LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

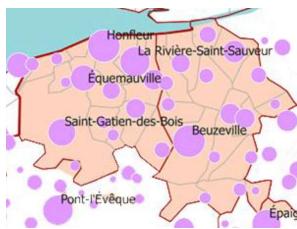
- Poursuivre la **production de logements neufs**
- Réhabiliter le **parc ancien** et lutter contre la vacance
- Répondre à la diversité des besoins par une **offre de logement diversifiée**
- Favoriser la **mixité sociale**
- Structurer le territoire par une **armature urbaine hiérarchisée**
- Favoriser un **rééquilibrage Est/Ouest** des habitants
- Renforcer l'**offre locative** (réhabilitation, développement, rééquilibrage)

2.2 Offrir aux habitants une offre de services diversifiée et accessible

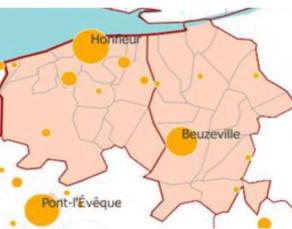
LES CLEFS DU TERRITOIRE :

Le territoire de la CCPHB dispose d'une offre de service diversifiée et hiérarchisée, couvrant l'ensemble des gammes de services :

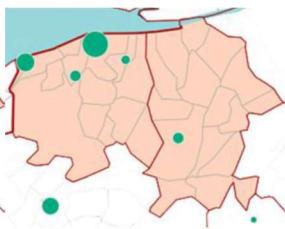
Gamme de proximité :



Gamme intermédiaire :



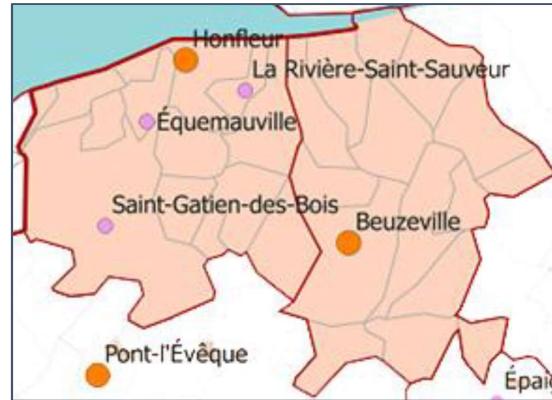
Gamme supérieure :



Source : INSEE, RGE

L'armature urbaine du territoire s'organise ainsi autour d'un réseau de pôles de services :

- **2 pôles « intermédiaires »**
 - Honfleur
 - Beuzeville
- **3 pôles « de proximité »**
 - La Rivière-Saint-Sauveur
 - Équemauville
 - Saint-Gatien-des-Bois



Communes « pôles de services »

Source : INSEE, RGE

Il est à noter l'absence sur le territoire de pôle de services supérieurs. Si certains services relevant de cette gamme sont présent au sein de la CCPHB (hôpital, agence Pôle emploi, cinéma, lycée, etc...), ils ne sont pas concentrés en nombre suffisant sur la Ville de Honfleur pour permettre de la qualifier de "pôle supérieur".

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

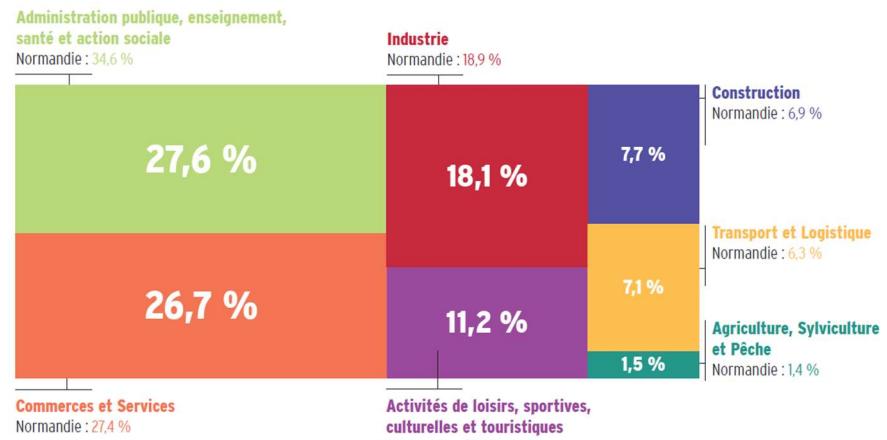
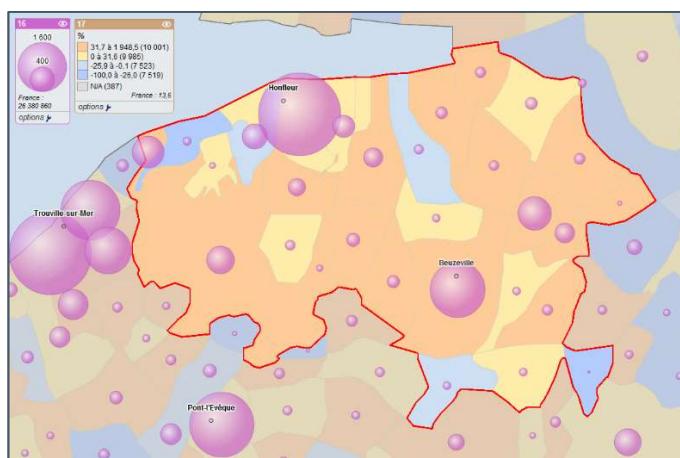
- Conforter le **maillage des pôles de services** existants
- Offrir une offre d'équipements et de services **adaptée en qualité et en localisation**
- Adapter les services aux besoins des **enfants et des personnes âgées**
- Développer l'offre de **formation locale**
- Assurer la **desserte numérique** du territoire et développer les usages numériques

2.3 Développer une offre d'accueil économique diversifiée

LES CLEFS DU TERRITOIRE :

La CCPHB est un pôle de développement économique extrêmement dynamique. La présence du port de Honfleur, et la desserte du territoire par les infrastructures A13, A29 et Pont de Normandie sont des vecteurs d'attractivité de premier ordre pour l'implantation d'entreprises exogènes.

- **11 062 emplois**
- **+34.5% entre 1999 et 2013 (France : +13.6%)**
- **3 pôles principaux :**
 - Honfleur : 4 551 emplois
 - Beuzeville : 2 030 emplois
 - Boulleville/St-Maclou : 1 001 emplois



Source : INSEE 2013, traitement AURH

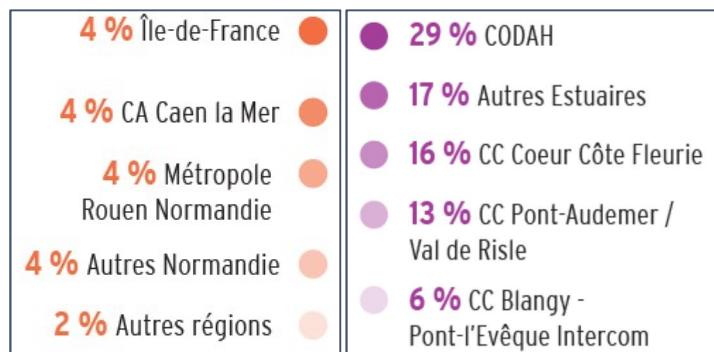
La répartition des entreprises par secteurs d'activités se caractérise en particulier par une surreprésentation des secteurs liés aux activités touristiques, de la construction et de la logistique. Ceci illustre le poids du tourisme, l'importance de l'économie résidentielle, et le rôle des infrastructures de transport dans le profil économique du territoire.

- **36.6% des emplois relèvent de la Sphère Productive**
Normandie : 35,4% / France : 34,1%

Bien que les activités présentes soient très présentes, le territoire est fortement en prise avec l'économie mondialisée, via l'activité économique liée au port de Honfleur et la présence d'activités industrielles à Beuzeville, St-Maclou et Boulleville.

Avec 11 062 emplois pour 12 109 actifs résidents, le dynamisme du tissu économique de la CCPHB se traduit par un taux de concentration d'emploi de 91%.

- **Taux de concentration d'emploi : 91%**
- **7 120 Actifs résidents travaillent sur la CCPHB (59%)**
- **4 990 travaillent à l'extérieur (41%)**



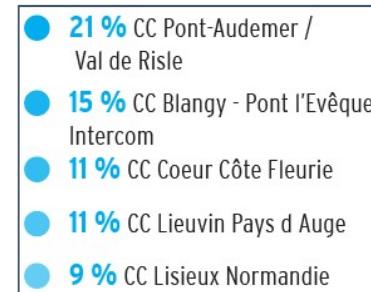
Répartition par EPCI des actifs travaillant à l'extérieur de la CCPHB

Source : INSEE 2013, traitement AURH

L'agglomération havraise constitue le principal pôle d'emploi extérieur, en pourvoyant près d'1/3 des emplois aux actifs travaillant à l'extérieur de la CCPHB.

Avec 1/3 de ses emplois occupés par des actifs provenant de territoires extérieurs, le CCPHB s'affirme comme un pôle d'emploi attractif et structurant à l'échelle de la rive Sud de l'estuaire de la Seine.

- **3 934 Actifs extérieurs**



Provenance des actifs extérieurs travaillant dans la CCPHB

Source : INSEE 2013, traitement AURH

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

- Dynamiser et développer l'ensemble portuaire
- Structurer une offre économique foncière et immobilière permettant de :
- bénéficier de la dynamique économique de l'axe Seine et de l'A13
- répondre aux besoins des entreprises de proximité

2.4 Organiser les mobilités

DONNEES-CLEFS :

La CCPHB est desservie par un réseau d'infrastructures routières performant (A13, A29 sud, Pont- de Normandie), qui assure la jonction du territoire avec les 3 pôles principaux pôles urbains de Normandie.



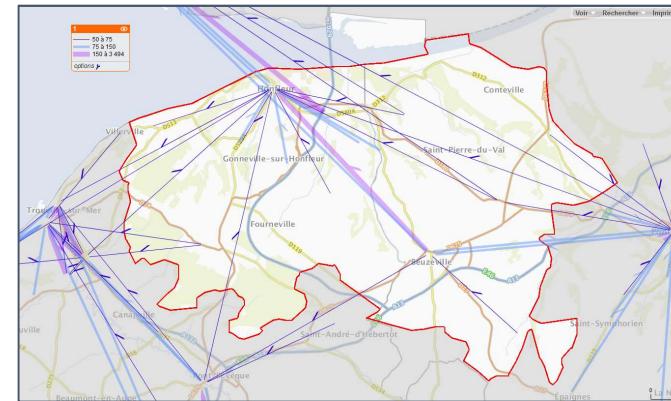
Principales infrastructures routières

Source : IGN

L'accès aux services et aux emplois engendre des flux importants envers les territoires limitrophes, pour lesquels la voiture individuelle constitue la principale solution de mobilité (82% des actifs de la CCPHB utilisent la voiture pour se rendre à leur travail).

En dépit de l'absence de desserte ferroviaire, le territoire est irrigué par les réseaux de transport en commun (bus), qui le raccordent à :

- Le Havre
- Pont l'Evêque
- Caen
- Deauville
- Lisieux
- Pont-Audemer



Flux domicile-travail (>50)

(INSEE 2013)

Hormis le réseau de transport urbain de Honfleur, les solutions de mobilité internes sont peu développées, et l'organisation du covoiturage reste à développer.

LES OBJECTIFS DE LA CCPHB :

- Organiser les flux en cohérence avec le développement du territoire
- Développer des **solutions de mobilité** vers les emplois et services du territoire
- Faciliter la mobilité vers les pôles d'emploi et les lieux de formation **extérieurs** au territoire
- Renforcer l'offre de **transport en commun**
- Organiser le **covoiturage** et les modes de **déplacements durables et les liaisons douces**
- Favoriser les connexions au **réseau ferroviaire**